

*Initiatives ministérielles*

aimé le voir se convertir à l'égard de cette politique, comme il l'a fait pour tant d'autres.

Nous nous souvenons que c'est le Parti libéral, par exemple, qui est responsable de l'essai des missiles de croisière au Canada. En cours de route, il a changé de position là-dessus. J'aurais voulu qu'il change aussi sa position sur la réforme fiscale. Mais non, il reste tributaire de l'élite de nos grandes sociétés. Je mets les députés libéraux au défi de défendre à la Chambre une réforme fiscale qui accorde davantage au contribuable qui gagne 86 000 \$ par année qu'à celui qui vit dans la pauvreté. Est-ce vraiment la réforme fiscale des conservateurs et des libéraux?

Je demande à mon collègue de Surrey-Nord de commenter toute la question de l'équité du régime fiscal. Il est question de renoncer à 350 millions de dollars de recettes. Des membres de la marine marchande qui ont défendu le pays avec courage lors de la Seconde Guerre mondiale se sont vu refuser un régime de pension équitable. Le Président et des députés savent de quoi je parle. Si nous avons 350 millions pour rendre le régime plus équitable, pourquoi ne pas enfin traiter les membres de la marine marchande avec dignité et respect? Pourquoi ne pas enfin traiter les pensionnés des chemins de fer avec dignité et respect et ne pas leur accorder un régime de pension plus juste?

Je félicite le député de Surrey-Nord d'avoir attiré l'attention de la Chambre, et partant celle de tous les Canadiens, sur le silence du Parti libéral sur la réforme fiscale et sur sa complicité avec le Parti conservateur. Je voudrais demander également au député d'expliquer plus en détail ce qu'il pense de l'équité du régime de pensions dans notre pays et ce que nous, néo-démocrates, pourrions proposer pour offrir un régime plus équitable dont pourraient bénéficier ceux qui essaient aujourd'hui de joindre les deux bouts avec un revenu inférieur au seuil de la pauvreté.

• (1750)

**M. Karpoff:** La question de l'équité est importante. La solution ne réside pas dans les échappatoires fiscales que sont les REER. Il faut plutôt se demander si nos deux programmes de pension de base, le Régime de pensions

du Canada et celui des pensions de vieillesse, sont satisfaisants. Nous devrions en augmenter les prestations au lieu d'adopter des mesures aussi absurdes que la récupération. Nous devrions en accroître le caractère universel et élargir la base d'après laquelle les Canadiens peuvent contribuer au Régime de pensions du Canada. Nous devrions augmenter les prestations versées en vertu du Régime de pensions du Canada auquel contribuent employés et employeurs. Il nous faut trouver des mécanismes permettant aux personnes qui n'appartiennent pas à la population active ordinaire de contribuer au Régime de pensions du Canada.

L'équité est un problème qui se fait de plus en plus préoccupant dans notre pays, non seulement du point de vue du montant des pensions, mais aussi sur le plan de la fiscalité. Nous avons vu à maintes et maintes reprises le gouvernement proposer des programmes qui vont à l'encontre de l'équité de la fiscalité.

**M. Jerry Pickard (Essex—Kent):** Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de participer à ce débat. Je voudrais simplement revenir sur les propos du député de Burnaby. Il y a des gens qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez. D'aucuns écoutent les autres avant de commenter ou d'exprimer leur propre opinion. Le député de Burnaby aurait intérêt à écouter avant de parler de la politique ou de la position des libéraux.

Quant au projet de loi C-52, je constate qu'un bon nombre de ses éléments préoccupent mes collègues. Quand on parle de réforme des pensions, il faut se demander quel en est l'objectif. Si l'on doit modifier ce régime, l'objectif, dans toute société, doit être de garantir aux personnes âgées la retraite la plus digne et la plus confortable possible. Tel doit être l'objectif de cette réforme ou de toute autre réforme des pensions.

Le gouvernement doit relever le défi qui consiste à adopter une loi qui mette tous les Canadiens sur un pied d'égalité. C'est là une condition essentielle que doit respecter le projet de loi.

Le régime de pension doit être modifié. Il ne fait aucun doute que beaucoup de personnes âgées ont des difficultés financières. Le Conseil national du bien-être social a déclaré qu'au Canada 600 000, personnes âgées vivent sous le seuil de la pauvreté. Une foule de retraités vivent